

PRESENTATION de l'INSTITUT

La première promotion d'élèves infirmières a été accueillie en **1962**.

L'INSTITUT ACCUEILLE :

- 3 promotions de 55 étudiants en soins infirmiers
- 1 promotion de 69 élèves aides-soignants (en cursus complet ou partiel)

LOCAUX et EQUIPEMENT

- 1 amphithéâtre de 120 places
- 4 salles de cours équipées en matériel audiovisuel
- 3 salles de Travaux Dirigés
- 2 salles de Travaux Pratiques
- 1 Centre de Ressources Documentaires et multimédia
- 1 atelier informatique
- Salles de détente et restauration
- Accès WIFI pour les étudiants et les élèves

INFORMATIONS PRATIQUES

LOGEMENT :

- Locations chez des particuliers (annonces en ligne)
- En cité universitaire (CROUS)

RESTAURATION:

- Restaurant Universitaire d'Heinlex
- Restaurant de Gavy Océanix
- Salle de détente à l'Institut

DEPLACEMENTS:

- L'IFSI se situe à proximité du site universitaire de Gavy
- Desservi par les lignes de Bus (Réseau STRAN et HELYCE)
- Parking pour les étudiants et élèves à proximité

CONTACT

IFSI IFAS de Saint-Nazaire

21 chemin des infirmières BP 414 44606 SAINT-NAZAIRE Cedex

02 40 70 08 11

www.hopital-saintnazaire.fr (Rubrique Emplois et Formation)

Mail IFSI: secretariat.ifsi@ch-saintnazaire.fr

Mail IFAS: secretariat.ifas@ch-saintnazaire.fr



web



Région
PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil Régional des Pays de la Loire participe au financement des formations paramédicales



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation Aides-Soignants

 centre
hospitalier
saintnazaire



IFSI
saintnazaire

Journée portes ouvertes | Samedi 15 décembre 2018 | 9h30-12h30

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Cette formation prépare au Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS).

Elle se déroule sur **10 mois (de septembre à juin)**, soit 1 435 H. Elle est organisée sur le principe de l'alternance entre l'Institut (17 semaines) et les stages (24 semaines), auxquelles s'ajoutent 3 semaines de congés.

L'enseignement en Institut comprend **8 Modules** dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupes et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

La formation théorique est assurée par :

Une équipe pédagogique constituée de cadres de santé formateurs
Des intervenants occasionnels sélectionnés pour leur expertise.

La formation clinique comprend **6 stages** qui s'effectuent dans des secteurs hospitaliers ou extrahospitaliers. L'encadrement en stage est assuré par du personnel diplômé, qui prépare progressivement l'élève à l'exercice de sa fonction.

L'obtention du Diplôme d'État est subordonnée à la validation à l'IFAS et en stage des 8 compétences du référentiel professionnel aide-soignant.

COUT de la FORMATION

Les élèves en formation initiale (poursuite de scolarité, demandeurs d'emploi non démissionnaires) peuvent bénéficier du financement des coûts de formation par le Conseil Régional des Pays de la Loire (hors frais de 200€ de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

Depuis juillet 2017, en fonction de certains critères, une rémunération peut être versée aux élèves non indemnisés par Pôle Emploi ou une autre assurance chômage (partenariat Conseil Régional des Pays de la Loire et Agence de Services et de Paiement).

Pour les élèves financés par un employeur ou en Congé Individuel de Formation, le coût de la formation s'élève à 6 500 € pour l'année scolaire 2018/2019 (Formation aux Gestes et Soins d'Urgence incluse)

FORMATION CONTINUE

- Le tutorat infirmier : rôle et missions des acteurs
- Le tutorat aide-soignant : rôle et missions des acteurs
- Assistant de soins en gérontologie (**Nouveauté 2019**)



FORMATION INFIRMIERE

La durée de la formation est de **3 ans**, soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalent à 4200 H.

La répartition des enseignements est la suivante :

Formation théorique de 2 100 H, sous forme de cours magistraux (750 H), travaux dirigés (1 050 H) et travail personnel guidé (300 H)

Formation clinique de 2 100 H

Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 H environ, soit 300 H par an. L'ensemble, soit 5 100 H, constitue la charge de travail de l'étudiant.

La formation théorique est assurée par :

Une équipe pédagogique constituée de cadres de santé formateurs
Des intervenants occasionnels sélectionnés pour leur expertise
Des enseignants chercheurs universitaires

Le Diplôme d'État Infirmier s'obtient par l'obtention de 180 Crédits Européens
l'acquisition des 10 compétences du référentiel professionnel infirmier.

TERRAINS DE STAGES

Les stages s'effectuent dans des établissements de santé publics et privés de Saint-Nazaire et du territoire de santé : Cité Sanitaire de St Nazaire, Presqu'île Guérandaise Pays de Retz, Savenay, Donges, Pontchâteau, Blain.

COUT de la FORMATION

- Droits d'inscription = **170 €** pour l'année universitaire 2018//2019 (Exonération sous conditions)
- Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) = **90 €** pour chaque année d'étude IDE
- Frais de fournitures et frais pédagogiques = Environ **115€** par an
- Formation aux gestes de soins d'urgence (AFGSU) = **110€** en 2ème et 3ème année IDE

Les étudiants en formation initiale (poursuite de scolarité, demandeurs d'emploi non démissionnaires) peuvent bénéficier du financement des coûts de formation par le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Une bourse d'études peut être délivrée par le Conseil Régional, en fonction de la déclaration de revenus de l'année précédente.

Pour les étudiants financés par un employeur ou en Congé Individuel de Formation, le coût de la formation s'élève pour la promotion 2018/2021 à 8300€ chaque année pendant les 3 ans.